



MAISONS-LAFFITTE

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République**

Le 13 décembre 2022

A/S : Vers la réouverture de l'Hippodrome de Maisons-Laffitte

Je me félicite que le comité de France Galop le 12 décembre en matinée ait approuvé les modalités d'achat de l'hippodrome de Maisons-Laffitte par l'Etablissement Public Foncier de l'Ile de France (EPFIF), qui agit pour le compte de la ville de Maisons-Laffitte.

Il s'agit là d'une étape décisive, un pas important pour la réouverture de l'hippodrome de Maisons-Laffitte.

Dans la soirée d'hier, le Conseil municipal a décidé de subventionner la Société des Courses Hippiques de Maisons-Laffitte (SCHML). Cette subvention doit permettre à la SCHML d'engager un Directeur de site.

Les statuts de la SCHML ont été approuvés par le ministre de l'Agriculture, elle doit maintenant entrer en dialogue avec France Galop pour présenter son projet de reprise des courses dans les meilleurs délais, c'est la mission du futur Directeur de site.

Il convient aussi de savoir que le site aujourd'hui fait l'objet d'un grand intérêt de la part de nombreuses entreprises qui souhaitent s'installer dans les tribunes.

Je suis confiant et déterminé avec le soutien de la majorité municipale, à mener à terme la réouverture de l'Hippodrome qui incarne l'identité de Maisons-Laffitte, Ville du cheval.